

3M FRANCE  
Boulevard de l'Oise  
95006 Cergy Pontoise Cedex

=====

Fiche de Données de Sécurité

=====

Numéro de document: 18-6946-0	Fiche établie le	: 13/11/2006
Version : 1.03	Annule et remplace	: 02/10/2006
Statut du document: Final	Format	: 11

-----

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT

-----

Nom du produit :  
POCHETTE DE NETTOYAGE VHB

Utilisation du produit :  
pochette de nettoyage de surface avant collage.

Code d'identification :  
DT-2729-9061-5, FT-5100-9928-4

Identification de la société :  
Adresse : 3M FRANCE  
Boulevard de l'Oise  
95006 Cergy Pontoise Cedex  
Téléphone : 01.30.31.61.61

email : Toxcoordinator FR/FR-Europe/3M/US@3M-Corporate

N° d'appel d'urgence :  
ORFILA  
Téléphone : 01.45.42.59.59

-----

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

-----

Principaux dangers :  
R11 : Facilement inflammable.  
R36 : Irritant pour les yeux.  
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges .

---

### 3 INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

---

Nom chimique	Numéro CAS	Pourcentage
Propane-2-ol EINECS n°: 200-661-7	67-63-0	99
Symboles et phrases de risques: [F, Xi; R: 11-36-67]		
Eau distillée EINECS n°: 231-791-2	7732-18-5	1

Nature chimique :  
Voir ci-dessus.

---

### 4 PREMIERS SECOURS

---

En cas d'inhalation :  
Mettre la personne à l'air frais. Si des symptômes se développent,  
consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau :  
Laver la peau affectée avec de l'eau et du savon. Si des  
symptômes se développent, consulter un spécialiste.

En cas de contact avec les yeux :  
Rincer les yeux à grande eau. Si les symptômes persistent,  
consulter un médecin .

En cas d'ingestion :  
Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Faire  
boire deux verres d'eau. Ne jamais faire absorber quelque chose à  
une personne inconsciente.

---

### 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

Moyens d'extinction appropriés :  
Utiliser des agents d'extinction de classe B (agent extincteur  
chimique sec, dioxyde de carbone).

Dangers spécifiques :  
Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et  
exploser. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues  
distances au niveau du sol ou du plancher jusqu'à une source  
d'ignition et causer un retour de flamme.

Mesures particulières d'intervention :

---

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

---

#### 6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

##### Précautions individuelles :

Se reporter aux autres sections de cette FDS pour les informations relatives aux risques physiques, aux risques pour la santé, à la protection respiratoire, à la ventilation et aux équipements de protection individuelle.

##### Mesures après fuite ou déversement :

En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. Fermer le récipient. Evacuer de la zone dangereuse le personnel non protégé. Eliminer toute source d'ignition. Ventiler la zone. En cas de déversement important, ou dans un espace confiné, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, en conformité avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Attention! un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer l'inflammation ou l'explosion des gaz ou vapeurs dans l'aire de déversement, sil'on se trouve dans les limites d'explosivité dans l'air. Contenir le renversement. Couvrir la zone souillée avec une mousse adaptée aux solvants solubles dans l'eau tels que les alcools et les cétones. Se rappeler qu'ajouter un matériau absorbant ne supprimera pas les dangers toxiques, corrosifs, ou d'inflammabilité. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Nettoyer les résidus avec de l'eau et du détergent. Récupérer les résidus contenant la solution. Mettre dans un récipient métallique autorisé et fermer. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

##### Méthodes de nettoyage :

---

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

---

### Conseils d'utilisation :

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon. Conserver le récipient bien fermé. Eviter l'inhalation des vapeurs, brouillards et pulvérisations. Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Eviter le contact des yeux avec les vapeurs, brouillards et pulvérisations. Eviter le contact avec les agents oxydants.

### Prévention des incendies et des explosions :

Assurer la mise à la terre des récipients pendant le transvasement du contenu. Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre.

### Prévention des explosions :

Conserver à l'écart de la chaleur, des flammes, des étincelles et autres sources d'ignition.

### Prévention de l'électricité statique :

Eviter les décharges électrostatiques.

### Conditions de stockage recommandées :

### Matières incompatibles :

Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart de la lumière solaire. Stocker à l'écart des agents oxydants.

---

## 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

---

### Valeurs limites de moyenne d'exposition :

Propane-2-ol (CAS 67-63-0): VLE = 400 ppm (980 mg/m<sup>3</sup>), Circulaire du 19/07/1982.

### Protection respiratoire :

Dans des conditions normales d'utilisation, une protection respiratoire n'est pas nécessaire. Eviter l'inhalation des vapeurs, brouillards et pulvérisations.

### Protection des yeux :

Eviter le contact des yeux avec les vapeurs, brouillards et pulvérisations.

### Protection de la peau et du corps :

Dans des conditions normales d'utilisation, le port de gants

n'est pas nécessaire. Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau.

Ingestion :

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon.

Ventilation recommandée :

Utiliser avec une ventilation extractive appropriée au niveau du poste de travail.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique, couleur, odeur	:	pochette contenant une lingette imprégnée d'alcool, liquide incolore, odeur d'alcool.
pH	:	non applicable
Point/intervalle d'ébullition (°C)	:	82.4
Point/intervalle de fusion	:	non applicable
Point d'éclair - Coupe fermée (°C)	:	12
Température d'auto-inflammation	:	425
Limites d'explosivité dans l'air	:	
- Inférieure (% en volume)	:	2
- Supérieure (% en volume)	:	12.7
Pression de vapeur (hPa)	:	non déterminé
Hydrosolubilité	:	totale
Densité relative (Eau=1)	:	0.78
Densité de vapeur (Air=1)	:	2.07
Composés organiques volatils (g/l)	:	778
Viscosité (mPa.s)	:	non déterminé
Teneur en matières volatiles (%)	:	non déterminé

---

---

## 10 STABILITE ET REACTIVITE

---

---

### Stabilité :

Pas de polymérisation dangereuse. Stable.

### Matières à éviter :

Etincelles et/ou flammes. Chaleur. Métaux alcalins et alcalino-terreux, aluminium, amines, agents fortement oxydants.

### Produits de décomposition dangereux :

Monoxyde de carbone pendant la combustion. Dioxyde de carbone pendant la combustion.

---

---

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

---

### Effets en cas d'inhalation :

Peut être absorbé par inhalation en quantité nocive. Irritation des voies respiratoires supérieures: les symptômes peuvent inclure inflammation du nez et de la gorge, toux et éternuements.

### Effets en cas de contact avec la peau :

Légère irritation de la peau: les symptômes peuvent inclure rougeurs, boursoufflures et démangeaisons.

### Effets en cas de contact avec les yeux :

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

### Effets en cas d'ingestion :

Peut être absorbé par ingestion en quantité nocive. Irritation des tissus digestifs: les symptômes peuvent inclure douleurs, vomissements, sensibilité de l'abdomen, nausées, présence de sang dans les vomissements et dans les selles.

### Données complémentaires :

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

---

---

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

---

---

## Ecotoxicité :

Non déterminée

## Données et informations complémentaires :

Lors des utilisations du produit ou des différentes phases de sa durée de vie, des composés organiques volatils peuvent être libérés dans l'atmosphère. Des réglementations peuvent restreindre l'émission de composés organiques volatils car ils contribuent à la formation d'ozone et de brouillard. Ces réglementations pour les VOC peuvent varier.

A cause des formations de brouillard et autres impacts, les émissions par évaporation ou autres moyens seront le plus possible minimisées. Etant donné la diversité des réglementations, vérifier celles qui sont applicables ou consulter les autorités compétentes avant élimination.

---

---

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

---

---

## Produit en l'état :

Incinérer dans un incinérateur agréé pour les déchets dangereux. Les déchets de produit peuvent être éliminés dans une installation agréée.

## Déchets résultant de l'utilisation :

Collecte et incinération par des sociétés spécialisées.

## Emballages souillés :

Collecte et incinération par des sociétés spécialisées.

Nomenclature des déchets : 15 02 02

## Possibilités de recyclage :

Si possible, récupérer le solvant.

---

---

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

---

Numéro ONU :

Groupe d'emballage :

## VOIES TERRESTRES (ADR/RID)

- Classe : Non réglementé (Disposition

spéciale 216 applicable )

## MARITIME (IMDG)

- Classe : Non réglementé (Disposition  
spéciale 216 applicable)

## AERIEN (ICAO/IATA)

- Classe : Non réglementé (Disposition  
spéciale A46 applicable)

## 15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

## Etiquetage réglementaire :

Conforme aux arrêtés du 06/01/1978, du 20/12/1991 et du  
21/03/1993.

## Symbole(s)

F Facilement inflammable  
Xi Irritant.

## Contient :

Propane-2-ol

## Phrases de risque :

Facilement inflammable. Irritant pour les yeux. L'inhalation de  
vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

## Conseils de prudence :

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne  
pas fumer. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne  
pas respirer les vapeurs. Eviter le contact avec la peau et les  
yeux. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et  
abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Après  
contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec  
de l'eau et du savon.

## Tableau des maladies professionnelles:

84 : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à  
usage professionnel.

---

16 AUTRES INFORMATIONS

---

Phrases de risque mentionnées en section 3 :

R11 : Facilement inflammable.

R36 : Irritant pour les yeux.

R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Raison de la réédition :

Addition réf interne 3M

---

=====  
Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

